


REPUBLIQUE FRANCAISE	dossier n° DP04606021X0004
<p data-bbox="215 241 727 275">Commune de CARNAC-ROUFFIAC</p> 	<p data-bbox="820 215 1118 244">date de dépôt : 19/04/2021</p> <p data-bbox="820 250 1404 311">date d'affichage en Mairie de l'avis de dépôt : 19/04/2021</p> <p data-bbox="820 360 1203 389">demandeur : JAMANN GILLES</p> <p data-bbox="820 398 1404 459">pour : Changement de destination de la grange en annexe maison sans modifications des extérieurs</p> <p data-bbox="820 468 1342 528">adresse terrain : bruel bas - 46140 CARNAC-ROUFFIAC</p>

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de CARNAC-ROUFFIAC

Le Maire de CARNAC-ROUFFIAC,

Vu la déclaration préalable présentée le 19/04/2021 par : Monsieur JAMANN GILLES, représenté par :
demeurant : 9 rue du bignon, 94500, CHAMPIGNY SUR MARNE, France ;

Vu l'objet de la déclaration pour : Changement de destination de la grange en annexe maison sans
modifications des extérieurs sur un terrain situé : bruel bas - 46140 CARNAC-ROUFFIAC

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte communale approuvée par le Conseil municipal le 13 Mars 2012 ;

Vu la zone NC du document d'urbanisme en vigueur ;

ARRÊTE
ARTICLE UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable DP04606021X0004.

CARNAC-ROUFFIAC, le 3 mai 2021

Le Maire, Monsieur MOLINIE Mathieu,

